

STEQ

ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 02 AOUT 2019

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2018 ;
3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;
4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;
5. Quitus aux Administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2018 ;
6. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2018 ;
7. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;
8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité légale.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU
02 AOÛT 2019

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard dans la tenue de cette assemblée, qui ne lèse en rien les intérêts des actionnaires ainsi que les tiers.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport général des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers de la Société arrêtés au 31 Décembre 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du Rapport spécial des Commissaires aux comptes portant sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre au cours de l'année 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux Administrateurs de la société, quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserve, pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée àdes présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, aux Administrateurs de la Société, des jetons de présence d'un montant de Mille Dinars (1.000,000 D) brut par Administrateur au titre de l'exercice 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration pour la répartition du résultat de l'exercice 2018 comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2018	1 031 768,477 D
Report à nouveau bénéficiaire	3 287 867,041 D
<u>Bénéfices à répartir</u>	<u>4 319 635,518 D</u>

Résultats reportés **4 319 635,518 D**

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.